



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Unité départementale de l'Isère
Pôle risques technologiques
Unité SPPPY – Qualité de l'air – Urbanisme

Grenoble, le 4 mars 2022

Affaire suivie par : Corinne THIEVENT
Tél. : 04 76 69 34 46
Courriel : corinne.thievent@developpement-durable.gouv.fr

Compte rendu de la Commission Risques majeurs du 7 avril 2022

Participants : Jean-Yves Porta Président de la Commission ; Corinne Thievent animatrice SPPPY ; IRMa ; François Giannoccaro Directeur et Guilhem Dupuis ; Stéphane Bowie Conseil départemental 38 ; Audrey Borelly ; Patrick Pouchot Vencorex Pont de Claix ; ; Chantal Gehin FNE Isère ; Nathalie Chavanis et Nathan Leuba ville de Grenoble ; Fabien Pourprix APORA ; Jacqueline Collard SERA ; Jean Yves Cesaroni CGT.

Excusés : Gérard Perrotin Président IRMa, Christine Hany STEPAN Europe Voreppe ; Nicolas Vigier Atmo ; Cécile Benech SCOT ; Julien Rossier UMICORE ; Bertrand Marion GAM ; Olivier de Montlivault Arkema

Accueil et introduction

Jean-Yves Porta remercie les participants pour leur présence et rappelle l'ordre du jour de la réunion :

> se coordonner au sein de la commission pour des actions Risques autour de la journée nationale du 13 octobre 2022

> préparer la lettre numéro 2 sur les actions de l'Inspection.

Nous apprenons en séance le décès de Bernard Lerisbe, personnage emblématique du sud grenoblois très engagé sur les risques majeurs et nous lui rendons hommage.

I – Quelles actions autour du 13 octobre 2022 ?

Corinne THIEVENT propose un brainstorming pour les actions autour du 13 octobre, toutes les idées sont les bienvenues sans censure de prime abord puis nous déciderons collectivement des actions retenues.

Jean-Yves Porta indique qu'il a eu récemment des contacts avec M. Besançon (ville de Pont de Claix) ; leur journée en octobre 2021 autour de la sécurité civile a bien fonctionné et la ville de Pont de Claix souhaite la renouveler. L'idée serait d'élargir cette action à toute la métropole et des réflexions sont en cours (quelques réserves cependant : ce n'est pas une compétence métropolitaine et il faut aussi gérer les moyens humains disponibles mais le président de la GAM y est favorable). Il faudrait étudier également la possibilité de rattacher cette action à Grenoble Capitale verte européenne mais cela risque d'être compliqué.

François Giannoccaro indique que cette action doit être à l'initiative du SPPPY avec 3 publics cibles : les élus, les publics captifs et le grand public même si on aura du mal à aller toucher le grand public directement. Il indique que l'AFPCNT est en phase de structuration actuellement et va s'appuyer sur les structures et acteurs locaux pour mener des actions sur la culture du risque à l'automne 2022. Il indique que l'IRMa a eu des crédits en direct pour mener de telles actions et qu'ils s'orientent vers les actions suivantes : simulation sur table pour les PCS / une conférence de presse prévue à Vaison la Romaine autour du mémento du maire révisé / d'autres actions à « tricoter »... En ce qui concerne le sud grenoblois, il indique que le SPPPY pourrait coordonner les actions entre les différents acteurs (ville de Pont de Claix, ville de Grenoble, GAM, associations Civipole et FNE, services de l'État...). Il faut bien identifier les pilotes et quels publics cibles on vise. On pourrait lancer un appel à projets pour voir qui prévoit de lancer quoi...

Corinne Thievent interroge l'IRMa pour savoir s'ils ont connaissance d'une charte graphique ou de logos en cours pour cette journée du 13 octobre. Il y a des réflexions en cours entre la DGPR et l'AFPCNT et on en saura plus début mai. Un fascicule est prévu qui va agréger toutes les actions prévues au niveau national.

Audrey Borelly indique qu'elle a récemment rencontré Prévention Maif et que plusieurs actions sont prévues en lien avec Accord Mineur pour risque Majeur ; un jeu de société sur les risques est également en cours de test. **Corinne Thievent** lui demande combien de personnes on peut toucher par représentation d'accord mineur pour risque majeur ; **Audrey** indique que la pièce de théâtre peut aller jusqu'à 130 personnes environ mais pour les ateliers créatifs 40 personnes maximum (cela peut être une petite partie de ceux qui auront vu la pièce de théâtre)

François Giannoccaro propose qu'on cible directement les publics captifs tels que les scolaires et les chefs d'entreprise. **Patrick Pouchot** se dit sceptique pour les publics professionnels mais favorable pour les publics scolaires.

Jacqueline Collard propose de cibler le lycée Vaucanson (un grand amphithéâtre disponible sur place) qui allie technique et technologique. Il y a également l'école d'infirmières à proximité (même si elle a déjà été associée à l'action fin novembre). Elle indique également que SERA a envisagé de proposer une formation à leurs adhérents sur la culture du risque.

François Giannoccaro suggère sur cette période autour du 13 octobre de prévoir :

- > des exercices PPMS activés dans les écoles le même jour
- > un exercice PPI faisant jouer (au moins en partie) le public > un exercice PPI est prévu chez Vencorex en décembre, le SPPPY contacte le SIDPC pour voir s'il est possible de l'avancer en octobre ?
- > des exercices POI voire le bus Info Risques...

Patrick Pouchot indique que les visites pour le grand public restent compliquées.

Jean Yves Porta imagine plutôt une action le samedi (à l'instar de ce qui a été fait à Pont de Claix en 2021) avec la sécurité civile. Le contact existe déjà avec M. Besançon, il faudrait étendre l'action à la GAM, Pont de Claix y est favorable mais il paraît difficile d'organiser cela sur plusieurs sites, il faudrait avoir un seul site assez central.

Patrick Pouchot estime que les deux sont possibles : soit l'action sur Pont de Claix uniquement au titre de la GAM, soit 3 lieux différents pour le Y grenoblois avec par exemple une action à Pont de Claix pour le risque Seveso, une action sur la presqu'île pour le risque nucléaire et une action en lien avec la ville de Grenoble sur les risques naturels.

Nathalie Chavanis indique qu'il y a beaucoup d'actions « clé en main » disponibles à la ville, que ce soit pour les risques technologiques (Riscularo par ex) que naturels (ballades urbaines, parcours de crues...) mais il faut des moyens pour les déployer.

Jacqueline Collard suggère d'informer l'office de tourisme de Grenoble de l'existence de cette journée et voir s'il pourrait prendre en charge les inscriptions. On pourrait également écrire aux établissements scolaires pour leur proposer une action en lien avec leurs PPMS.

François Giannoccaro indique qu'on pourrait également former des formateurs qui pourraient ensuite déployer l'action risques naturels de la ville (attention l'action existante actuelle de la ville est à destination des scolaires).

Claire Alonso propose qu'on réalise un court film sur les exercices POI organisés par les industriels.

>Au vu du foisonnement d'actions proposées, Corinne Thievent propose de réaliser un document partagé que chacun pourrait remplir et alimenter avec ses propositions d'actions.

Cf lien :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1xDMJyQRqh_s2b3kb738I3MvXWmXeyfcDGiHzYkFoLpM/edit?usp=sharing_eil_m&invite=CPGov5kK&ts=625ebd35

II – La deuxième lettre actions de l'inspection

Le thème suggéré pour la lettre numéro 2 était l'instruction des études de dangers par l'inspection.

Patrick Pouchot indique que la première lettre a été très fournie et détaillée, il ne faut pas viser à chaque fois une telle densité.

Guilhem Dupuis proposera pour début mai un article sur le plan d'actions Tous résilients face aux risques.

Corinne Thievent indique qu'il serait judicieux de prévoir une lettre également autour du 13 octobre 2022 (ou de décaler cette lettre en octobre).

Après la réunion de la commission du 7 avril 2022, M. Pieyre (chef UD DREAL Isère) a indiqué à Corinne Thievent qu'il serait bienvenu que la lettre 2 fasse une sorte de bilan des actions de l'inspection UD Isère sur 2021. Dans ce cas, la lettre numéro 3 pourrait porter sur l'instruction des Etudes de Dangers et paraître à l'automne 2022.

A rediscuter lors de la **prochaine réunion le 19 mai 14h à l'UD Isère 17 bd vallier.**